

1^{er} Festival des étangs de Sologne

Conférence de presse :

**Mercredi 21 février 2018 à 11h00 au Pays de
Grande Sologne**



1er Festival des étangs de Sologne du jeudi 10 au dimanche 13 mai

Le Pays de Grande Sologne et ses partenaires ont souhaité travailler ensemble à l'élaboration du 1er Festival des étangs de Sologne.

« La création de ce Festival est née d'un constat : les étangs, sont, avec le cerf, la brique et la forêt, les marques les plus fortes de l'identité solognote, pourtant, cette marque identitaire est trop souvent vécue comme un lointain décor de plan d'eau lisse, orné d'une bonde d'étang et de quelques massettes ! Une image d'Épinal... »

Il est important de dépasser cette caricature en faisant comprendre et vivre les multiples facettes d'un étang et les activités très diversifiées qu'il permet à chacun d'entre nous. Paradoxalement, les solognots et les touristes du Pays de Grande Sologne vivent au milieu de 2800 étangs mais vivent loin de ces étangs. Or, on ne protège pas bien ce que l'on connaît mal. L'avenir de nos étangs, et donc d'une partie de notre identité solognote, passe par la reconnaissance et la re-valorisation des étangs par les solognots et les touristes.

Créer le Festival c'est d'abord donner un grand coup de projecteur pour sortir de l'ombre toutes les richesses que nous offrent les étangs. Créer le Festival c'est aussi rassembler des acteurs qui travaillent chacun isolément et leur donner ainsi l'occasion d'enrichir l'offre touristique et événementielle du territoire par des produits plus complets et diversifiés.

Ce Festival aborde les étangs sous différentes thématiques afin d'intéresser tous les publics. Plus de 50 animations, pour la plupart gratuites, sont proposées : sorties nature, animations autour de la pisciculture et de la pêche, expositions et initiations photo, film et conférences ou encore randonnées et chasse au trésor. »

Ce Festival, soutenu par un cofinancement européen « FEADER » (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural), sera donc l'occasion de mettre les étangs à l'honneur à travers les thématiques suivantes :

✓ **La pêche et autres activités sur l'eau**

Des concours et enduro pour les pêcheurs aguerris, des initiations à la pêche aux écrevisses, aux carnassiers, aux leurres artificiels en float-tube, pour les familles et les jeunes pêcheurs ainsi que du modélisme naval pour le plaisir des yeux.

✓ **L'étang et l'art**

Des ateliers, contes, film, expositions de photographies ou de peintures afin de découvrir la faune et la flore des étangs ainsi que leur évolution au gré des saisons.

✓ **La chasse au trésor**

En famille ou entre amis, trouvez les indices qui vous aideront à percer le « mystère de l'étang ». A vous de jouer !

✓ **Les conférences**

Que vous souhaitiez connaître l'histoire de la pêche en Sologne ou apprendre à observer et photographier les oiseaux des étangs, ces conférences sont faites pour vous !

L'Europe c'est ici.
L'Europe c'est maintenant.

✓ Les sorties accompagnées

Près d'une quinzaine de sorties nature pour découvrir, sur le terrain, l'histoire des étangs et leur gestion, observer la vie aquatique des étangs et leurs visiteurs ailés du soir.

✓ Les promenades et randonnées

Pour les amateurs de vélos ou les promeneurs, des circuits libres ou accompagnés sont proposés à la demi-journée afin de découvrir les étangs du territoire.

Nous vous donnons donc rendez-vous les 10, 11, 12 et 13 mai pour découvrir cette programmation riche et variée !

Informations pratiques

Combien ça coûte ?

Les animations sont, pour la plupart gratuites, en accès libre et parfois sur réservation (groupe limité). Seuls l'enduro, certaines initiations aux techniques de pêche (pêche au coup, feeder, carnassiers, aux leurres artificiels en float-tube) ainsi que la chasse au trésor sont payantes.

Comment réserver ?

Réservations et renseignements : l'Office de Tourisme de Sologne.

Tél : 02.54.83.01.73

Site Internet : <http://www.sologne-tourisme.fr/> (information disponible dans la rubrique agenda)

Où se trouve le Festival et comment s'y rendre ?

Les animations du Festival sont réparties sur 13 communes du Pays de Grande Sologne. Le territoire se situe à environ 1h de Blois, 40 minutes d'Orléans et 30 minutes de Vierzon (A71)

Par la route : Prendre l'autoroute A 71 depuis Orléans, sortie Lamotte-Beuvron ou emprunter la D2020. Depuis Blois : emprunter la A10 ou la D923. Depuis Vierzon : prendre la A71 ou la D2020.

Route 120® - © IGN 2012
Licence ouverte ETALAB. Observatoire de l'Economie et des Territoires. Janvier 2018



Le Festival mobilise une vingtaine d'acteurs (associations, professionnels de la pêche ou du tourisme, propriétaires d'étang, associations de randonneurs, photographes...) :

Carpodrome du Grand Soupeau ; URCIAP (Union Régionale du Centre des Intérêts Aquatiques et Piscicoles) ; ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune sauvage) ; AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique « La Bredouille » et « La Gaule ») et la Fédération de pêche 41 ; la Société de pêche Le Gardon ; UCPS (Union pour la Culture Populaire en Sologne) ; Conservatoire des Espaces naturels Centre-val de Loire ; Conservatoire des Espaces naturels 41 ; Artistement Vâtre ; Maison du cerf ; SNE (Sologne Nature Environnement) ; Centre de Rencontre des Générations ; Camping la Grande Sologne Nouan-le-Fuzelier ; Maison de la Chasse et de la Nature ; Raboliot 41 ; la Ruche Cyclo Nouanaise ; Nouan rando ; Confluence pêche ; Maison des étangs ; Birettn'co ; CDPNE (Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement) ; Club photo de Lamotte-Beuvron ; Cyrille Delorme et Véronique Fleuriau

Contact Presse :

Pays de Grande Sologne
18 Avenue de la République
41600 Lamotte-Beuvron
Tél : 02 54 88 62 62
contact@grande-sologne.com